

Bulletin d'information

N° 27

**Septembre 2014**

(Dépôt légal N° 24342/07)

*Le Maire*

**Guy BOUCHAUD**

[mairie.saintmesmin@orange.fr](mailto:mairie.saintmesmin@orange.fr)

*Secrétaire de mairie*

Mme Christelle PROVOST

[secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr)

Gîtes :

[gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:gites.mairiesaintmesmin@orange.fr)

Site :

[www.saint-mesmin.com](http://www.saint-mesmin.com)

Mairie ouverte les matins,  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Tél : 05 53 52 71 02

Fax : 05 53 52 79 77

Les permanences du Maire

Mardi : de 9 h à 12 h

Jeudi : de 9 h à 12 h

Samedi : sur rendez vous



# **CHEZ NOUS**

à

# **SAINT-MESMIN**



Combe Peloux

# SOMMAIRE

- Page 1 : Couverture
- Page 2 : Sommaire – Nos joies – Nos peines -
- Page 3 : Le petit mot du Maire
- Page 4 : Les informations : Nouvelle Entreprise – Les « Mais » - Information SPANC
- Page 5 : Les informations : Panneaux - Champignon géant- Depart en retraite- Combe Peloux
- Page 6 : Les informations : Pèlerinage -Montée Historique -Le Bulletin - Ouverture Centre de loisirs
- Page 7 : Les manifestations : Inauguration des Charbonnières – Inntiation kayak – Théâtre- Expo Vari'art
- Page 8 : Les manifestations : Marchés de Nuit – Journée détente Auvézère Animation -
- Page 9 : Les manifestations : Raid Aventure – A.C.C.A – Cerf - Ouverture du Club du Temps Libre
- Page 10 : Les manifestations : A.I.S.- A.V.C.R. – Les manifestations à venir –
- Page 11 : La page de nos lecteurs : Questions Réponses - Mot du chauffeur du bus scolaire - Le Petit Lutin -
- Page 12 et 13 La téléassistance de la Dordogne - Comptes rendus du conseil municipal du 12 août
- Page 14 et 15 Comptes rendus du conseil municipal du 23 septembre
- Page 16 : Le trimestre en photos

## NOS JOIES

Le 19 juillet, en l'absence de notre maire, c'est le 1<sup>er</sup> Adjoint de la commune Guy HAYE qui a célébré le mariage de Mme Emilie MABILLEAU et de Mr Florian MAUVY. Le matin même, avait aussi été célébré le baptême républicain de leurs trois enfants, Cathy, Adrien et Maylis. Ce couple, arrivé dans le hameau des Monts en 2010 avec Cathy, l'aînée de leurs enfants, a su se faire apprécier par tout leur voisinage venu les accompagner ce jour là.

Le 30 Août, c'est l'union de Mme Sabine ANGLARD (petite fille du Capitaine Charles SARLANDIE ) et de Mr Bruno SENAMAUD BEAUFORT tous deux habitant le hameau de Charoncle que le Maire a célébrée. Ils étaient entourés de toute la famille et de nombreux amis qui ont pu à cette occasion découvrir notre village.

Nous adressons à ces deux familles tous nos Vœux de Bonheur.



## NOS PEINES

Nous avons appris le décès de Mr CHAMPTIAUX Marc Henri, habitant le hameau de La Côte depuis de nombreuses années. Il était né à VIGNOLS le 4 janvier 1935 et ses obsèques ont eu lieu près de sa famille le 5 Juillet à ORGNAC/Vézère où il s'était retiré depuis quelques temps.

Quoique n'habitant pas notre commune, Mr Noel DUPRAT, ancien Président des chasseurs de la forêt domaniale de Born, était une figure de Saint-Mesmin où il possédait plusieurs hectares de terrain. Il est décédé le jeudi 28 août à l'âge de 84 ans. Ses obsèques ont eu lieu au cimetière de JUILLAC où il a été accompagné par sa famille et tous ses amis.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à ces deux familles endeuillées.



## *Le petit mot du Maire*

*Chers Lecteurs, chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,*

La saison estivale s'achève par un beau mois de septembre. J'espère que vous avez fait le plein d'énergie pour affronter les rigueurs en tous genres qui arrivent (rigueur des saisons qui arrivent, mais aussi rigueur budgétaire due à la crise qui perdure...)



Pour ce qui concerne notre commune, malgré un été assez humide, la fréquentation de notre territoire a été supérieure à celle des années passées et nos marchés de nuit ont connu un vif succès qui a même dépassé nos espérances. Cela veut dire que le travail commencé il y a maintenant plus de 6 ans commence à porter ses fruits et que SAINT-MESMIN commence à acquérir une certaine notoriété. Dommage que la 1<sup>ère</sup> montée historique n'ait pas pu avoir lieu car plus de 180 voitures étaient déjà inscrites et le public aurait répondu présent pour cette première à SAINT-MESMIN. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui nous assistent dans la préparation et la conduite de ces activités, les employés et conseillers municipaux, les bénévoles, les propriétaires qui autorisent la libre circulation sur leurs chemins, les propriétaires de gîtes qui font de la publicité pour nos activités et aussi tous nos compatriotes qui répondent présents et qui viennent assister chaque fois que possible à nos manifestations.

C'est pour cela que la majorité des membres du nouveau conseil ont accepté de poursuivre dans cette voie, sans trop changer en améliorant simplement et au moindre coût ce qui pourra l'être. C'est pour cela qu'ils ont accepté les investissements financés à près de 60 % par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, les sénateurs, la députée, et 40% par la municipalité pour la rénovation du Cantou. C'est pour cela qu'ils ont décidé de proposer de nouvelles animations (financées en partie par les recettes réalisées lors de nos manifestations) pour cette fin d'année avec un dîner-concert, une soirée Noël des enfants, et la fête des Aînés au restaurant de CLAIRVIVRE.

Comme vous le voyez, nous maîtrisons notre budget ( depuis 5 ans la part communale de vos impôts n'a pas augmenté) et la crise économique actuelle n'arrête pas notre élan, au contraire nous devons être inventifs et réactifs pour la surmonter au mieux et anticiper sur l'avenir. C'est dans cet esprit que j'ai mené ce trimestre, avec plusieurs responsables du département, une réflexion sur le projet « SAINT-MESMIN Station Nature » qui prévoit à terme la mise en valeur de nos Gorges de l'Auvézère pour les rendre accessibles non seulement aux sportifs mais à tout public amateur de nature, d'air pur et de calme. Cela amènera non seulement des touristes mais aussi des investisseurs donc des rentrées fiscales. J'aurai l'occasion de vous en parler plus en détail et de vous consulter le moment venu.

Pour l'instant, concentrons nous sur la première phase de ce grand projet à savoir les travaux de réfection du Cantou qui vont débuter début octobre pour se terminer en mai prochain. La majorité des entreprises retenues sont locales, ce qui donnera un peu de répit à certaines d'entre elles en attendant que les carnets de commandes se remplissent à nouveau. Accueillons l'automne avec enthousiasme car c'est l'une des plus belles saisons avec les couleurs, les champignons, les animaux sauvages...qui, comme chaque année font de notre territoire un lieu magique. Soyons confiants en nos possibilités et en nos ressources, continuons à nous écouter, à nous comprendre et à travailler tous ensemble pour le bien commun.

Faites confiance à toute notre équipe qui a maintenant trouvé son allure de croisière pour défendre au mieux vos intérêts dans toutes les instances et réunions auxquelles certains membres sont conviés.

Sincèrement.

Guy BOUCHAUD

# INFORMATIONS

## NOUVELLE ENTREPRISE

Depuis quelques mois, nous avons une nouvelle entreprise sur notre commune. Michaël COLLET, arrivé avec sa petite famille en août 2013 à SAINT-MESMIN au lieu-dit Les Bessades. Il vient en effet de créer son entreprise de construction.

Maçonnerie, couverture, carrelage, aménagement intérieur, traitement de l'humidité sont parmi ses capacités. Vous pouvez le contacter aux numéros de tel : 05 53 52 69 68 ou 06 70 42 80 91.



**Entreprise de construction BTP**  
L'ARTISANAT, LA PASSION D'UN MÉTIER

maçonnerie générale - couverture - étanchéité  
plâtrerie - aménagement intérieur  
terrassement - carrelage int / ext  
traitement de l'humidité

Collet Michael  
Les Bessades  
24270 Saint-Mesmin

tel 05 53 52 69 68  
mobile 06 70 42 80 91  
Walltech.be@gmail.com



## LES « MAIS »

Avant de célébrer le « mai communal le 6 juillet à 13 h, nous sommes allés chez nos trois nouveaux élus. Accueillis dès 9 h chez Annick JACQUET à la Côte avec les viennoiseries et le café. Tous se sont ensuite déplacés chez Bernard LABORIE à La ROUYE où le casse-croûte était offert, avec pâté, saucissons et frotte à l'ail, pour finir enfin chez Frédéric LEYMARIE au Poteau de BRUSSY où cette fois c'était l'apéritif qui nous a été offert accompagné de plateaux de pizzas et quiches. Les trois nouveaux conseillers municipaux ont profité de l'occasion pour remercier l'ensemble des habitants de la commune ainsi que les invités qui sont venus de l'extérieur pour la réussite de leurs mais.



A 13 h, malgré le mauvais temps, c'est au Verger de l'avenir que s'est poursuivie la manifestation. Le « Mai » communal, symbole des droits de l'homme et de la liberté a été décoré par de nouveaux drapeaux. Après la présentation par notre maire de la nouvelle équipe en place et des prévisions envisagées pour ces 6 prochaines années, plus de 200 personnes ont pris part au repas en musique sous les chapiteaux, qui leur avait été offert par l'ensemble des conseillers.

**Attention pour toutes constructions, transformations, mises aux normes ou modifications de votre système d'assainissement. Il faut impérativement faire une demande au SPANC d'EXCIDEUIL**

**Communauté de Communes de Causses et Rivières en Périgord**

1 av. André Audy 24160 Excideuil tel 05 53 62 82 00 ou 06 74 59 58 63

La Mairie de SAINT-MESMIN pourra vous accompagner dans le choix d'une entreprise qualifiée.

# INFORMATIONS

## PANNEAUX



En 2013, trois panneaux de bienvenue signalaient aux gens de passage leur entrée dans le sud de notre Communauté de Communes. Début juillet, trois autres panneaux viennent d'être installés, par Causses et Rivières, dans notre secteur. L'un à SALAGNAC, un autre à GENIS et le troisième à l'entrée de SAINT-MESMIN, au lieu-dit la Côte, destiné à être vu par les automobilistes venant de Corrèze (JUILLAC ou POMPADOUR).

Chaque commune à un modèle différent et

pour SAINT-MESMIN, nous avons choisi la rivière et le kayak. Un tableau d'affichage a été posé sur le mur de l'église où là, vous pourrez vous renseigner sur les dates et les horaires des services religieux.



## CHAMPIGNON GEANT



Encore une fois, notre ami Germain LAVAUD a fait une trouvaille spectaculaire. Un champignon géant trouvé lors de ses promenades solitaires. Ce boviste, de son vrai nom Lycoperdon géant fait partie de la famille des vesses de loup. Jeune, coupé en tranches, panné et persillé, ce champignon est excellent.



## DEPART EN RETRAITE



Jean-Pierre VOGEL, notre employé communal à mi-temps, prend sa retraite. Employé depuis 2002 sur notre commune, Jean-Pierre a rendu beaucoup de services dans de nombreux domaines. Très bricoleur, c'était souvent lui qui était chargé de la remise en état ou des petites transformations dans nos bâtiments communaux. Sa verve particulière, qui choque souvent les nouveaux arrivants l'a rendu très populaire dans la commune. Son remplacement n'a pas encore été programmé par le conseil municipal. Une petite cérémonie d'au-revoir a été organisée pour la circonstance.

## COMBE PELOUX

A la sortie du bourg, à la croisée de la route menant à SAVIGNAC-LEDRIER et de celle menant à SALAGNAC, se trouve un calvaire. Difficile de connaître son âge, les anciens l'ont toujours connu sous le nom de :

« Combe Peloux\* », ce calvaire, protège dit-on, les voyageurs qui sortent du bourg. Enfoui dans les herbes et sous la mousse, celui-ci vient d'être entièrement nettoyé et fleuri par nos employés municipaux, ce qui donne une impression accueillante à l'approche du bourg.

*\*Combe est la désignation d'un lieu moins encaissé que le creux et moins vaste qu'une vallée. Aucune définition ne correspond à Peloux.*



# INFORMATIONS

## NOTRE DAME DE PARTOUT

Comme c'est la tradition le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre sur la colline des Ages à SAINT-MESMIN a eu lieu le traditionnel pèlerinage de la Vierge Marie, Devant la chapelle Notre Dame De Partout, construite par l'Abbé GALLICE en 1958, les Pères DARFEUILLE et STEINER ont officié cette cérémonie en plein air. Les pèlerins se sont recueillis sous un beau soleil, certains venant même de loin. Puis vient le plaisir de se retrouver, et de discuter entre amis et voisins afin de prolonger l'instant. La prochaine célébration de la messe est programmée dans l'église Saint Maximin au bourg de SAINT-MESMIN. Elle sera célébrée par le père Antoine ALTIERI le 20 décembre à 20h.



## MONTEE HISTORIQUE

La montée Historique, ronde de vieilles voitures de collection, Porche, Alpine et autres qui devait durer deux jours, avec un départ de Charoncle toutes les minutes pour se terminer au bourg, programmée et déjà préparée pour le 22 et 23 août a été annulée par les autorités préfectorales. ( Un dîner en musique était proposé le samedi soir).

Malgré le déplacement de notre Maire en Préfecture, les autorités, prises par le passage du tour de France, ont fait comprendre qu'elles n'avaient pas le temps matériel d'organiser le passage d'une commission de sécurité. Elles ont ajouté que c'était la première fois qu'une manifestation de ce genre était organisée en Dordogne et qu'elles n'avaient pas tous les éléments juridiques pour donner un accord de principe.

A notre grand regret, il nous faudra donc patienter jusqu'à la fin du printemps prochain pour organiser cette manifestation.



## INFORMATION sur le BULLETIN

La liste des bonnes adresses sur la commune n'est pas exhaustive, nous ne publions que la liste des habitants de la commune qui en font la demande. Les numéros utiles, de même que la publicité sont faits à titre gracieux et toujours dans le cadre des services qui pourraient être rendus sur notre commune par leurs informations. Malgré la lecture et la correction par Annick JACQUET conseillère, et l'accord final de notre Maire Guy BOUCHAUD, le contenu de certains articles parus dans ces bulletins peuvent déplaire ou blesser des lecteurs, ce serait involontaire, Les conseillers qui vous en font la distribution n'y sont pour rien, et seuls le réalisateur, Guy HAYE adjoint à la communication et le Maire en assurent la responsabilité. Pour tous rectificatifs ou réclamations vous pouvez les joindre au 06 72 12 87 97 ou par mail : guy.haye@gmail.com. Ce bulletin est remis en mains propres aux habitants de SAINT-MESMIN, il peut aussi vous être envoyé par courrier électronique avec souvent les dates des prochaines manifestations. Il suffit d'envoyer votre adresse mail à l'adresse suivante : guy.haye@gmail.com

G. HAYE

**Le mercredi 3 septembre le centre de loisirs de SALAGNAC a ouvert ses portes**  
**Il restera ouvert les mercredis de 12h à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Ce centre est ouvert à tous les enfants de Saint-Mesmin**  
**Les tarifs et documents d'inscriptions sont disponibles en mairie.**  
**Vous pouvez vous renseigner à la Communauté de Communes de Causses et Rivières.**  
**Contact : Christel Ferrando Tel : 05 53 62 46 58 / 06 81 33 73 50**

# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## INAUGURATION DU CHEMIN DES CHARBONNIERES



Le 28 juin à 15h a eu lieu l'inauguration du sentier des charbonnières créée par les artistes de l'Association Grandeur Nature ( Land-art ) à Veaupeytourie ( Les Fontanelles ) sur le domaine de plusieurs propriétaires qui avaient donné leur accord pour la circonstance.. De nombreux visiteurs ont profité de cette journée ensoleillée pour faire le parcours de 2,5km à

travers le paysage escarpé et verdoyant où les artistes avaient exposés leurs œuvres in situ\*. C'est par un concert que s'est terminée la soirée. L'exposition est restée visible jusqu'au 30 août.

*\*in situ désigne une méthode artistique qui dédie l'œuvre à son site d'accueil (c'est-à-dire qu'elle est non transportable).*



## INITIATION KAYAK



Programmée par l'Office de Tourisme de Causses et Rivières, le 28 juin a eu lieu sur l'Auvézère au Pont de SAINT-MESMIN l'initiation de la pratique du kayak pour les jeunes. Pour cette première sortie, une dizaine de jeunes étaient rassemblés sous la responsabilité d'un moniteur agréé. La deuxième sortie, effectuée le 24 juillet sous un beau soleil a elle aussi fait le plein peut être de futurs champions.

## THEATRE



Le 5 juin en soirée, la Troupe du Saut Ruban s'est exportée dans la grande salle du cinéma de CLAIRVIVRE. De nombreuses personnes de SAINT-MESMIN n'avaient pas pu assister aux représentations du 17 et 18 mai sur notre commune ont fait le déplacement pour applaudir nos comédiens.



## EXPO VARI'ART



Dans le cadre de la Route des Métiers d'Arts, le 26 et 27 juillet l'atelier de peinture de Truss VAN DALSEM au Pagnon, s'est ouvert au public pour une démonstration de cuisson de la céramique et exposition de tableaux. Nous avons pu y voir la confection et la cuisson des statues ou vases émaillés et décoratifs, des plateaux et des peintures de couleurs et textures différentes.

Un public hélas pas très nombreux par manque d'information est venu contempler toutes ces œuvres.



## LES MARCHES DE NUIT

Le 23 juillet, le 1<sup>er</sup> marché de nuit a eu lieu après une chaude journée. Une nouvelle fois, cette soirée a été un grand succès, la place sous nos platanes n'était pas assez grande et nous avons dû rajouter des tables sur la route ainsi que dans la cour du Cantou. De nombreux bénévoles dont nos anciens adjoints et conseillers ont participé à la réussite de cette manifestation.

Le marché nocturne du 06 août a été encore une fois une réussite en se déroulant dans la bonne humeur, la solidarité et une ambiance particulièrement amicale. Malgré de grosses averses en début de soirée, cela n'a pas empêché une foule très nombreuse de participer à cette manifestation qui s'est prolongée jusqu'à 01h 30 du matin.



Le dernier marché nocturne de la saison a eu lieu le 20 août, où cette fois, la froidure de la soirée n'a pas arrêté les nombreuses personnes venues partager avec nous ce sympathique début de nuit.

La fréquentation de ces trois marchés par de nombreux habitants et vacanciers venus de communes voisines, et parfois bien au-delà, cela par n'importe quel temps, prouve la hauteur de notre réputation. Devant ce succès incontesté, cela nous incite bien sûr à poursuivre ces manifestations l'année prochaine dans ce contexte convivial. Les bénéfices réalisés par AIS par ces manifestations, vont servir comme chaque année, à financer des actions de solidarité, de cohésion, et d'aide au profit des Enfants et des Aînés.

## AUVEZERE ANIMATION

Le samedi 19 août, une journée détente organisée par Auvézère Animation en plein air a commencé par une randonnée sous le soleil. De nombreux marcheurs sont passés par Les Ages, avec la peinture du château d'eau qui est un nouveau point d'intérêt sur ce site. La journée s'est terminée par un concours de pêche sur l'étang de La ROUYE, propriété de Mme et Mr LAFABRIE.

Entre les deux le traditionnel repas de grillades a été servi en plein air mais abrité sous un grand chapiteau et décoré de très beaux et gros bouquets de fleurs.



## RAID AVENTURE

Le 19ème Périgord Raid Aventure, organisé par le Conseil Général de la Dordogne et plus particulièrement sa direction des sports a eu lieu du 23 au 27 août. Le raid est passé au bourg de SAINT-MESMIN le mardi 26 à 8 h du matin. C'est par le parcours de trail dans les Gorges de l'Auvézère que la journée a commencé pour continuer sur GENIS avec une tyrolienne, avant de finir à TOURTOIRAC en prenant les canoës à CHERVEIX-CUBAS. A SAINT-MESMIN, plus de 220 jeunes étaient au départ sous une pluie battante, encadrés par une centaine de personnes travaillant dans le domaine sportif, médical et logistique du Raid. Le Périgord Raid Aventure ouvert aux jeunes de 14 à 16 ans, par équipe est totalement gratuit. Leur mission, s'ils l'acceptent : domestiquer un territoire, apprivoiser les éléments, au terme d'un raid à la fois sportif et culturel. Un concept original unique en France.



Au programme, rivières et vallons à franchir à la course, en VTT, en tyrolienne, parcours en canoë. Au fil des kilomètres de multiples énigmes à résoudre sur ce formidable terrain de jeu que représente le Périgord et ses 450.000 ans d'histoire.

La participation au raid, les frais de nourriture et d'hébergement sont pris en charge par les organisateurs, à l'exception bien entendu des frais de déplacement jusqu'en Périgord.

## A.C.C.A

A SAINT-MESMIN, l'ouverture de la chasse a eu lieu le 14 septembre comme dans toute la région. Notre commune fait partie du groupement cynégétique canards du Pays de l'Auvézère, regroupant 24 associations de chasse soit plus de 25 000 hectares, présidé par notre Maire, cela signifie que la chasse aux canards y est réglementée. Le prélèvement maximum autorisé de ce gibier est de deux unités par chasseur pour la saison 2014-2015.

Enfin, en période de chasse, il est recommandé aux promeneurs du dimanche de porter des vêtements de couleurs visibles (ex : gilet jaune de la sécurité routière) pendant la saison de chasse

## LE BRAME DU CERF

Nous sommes maintenant en pleine période du brame, et vous êtes, chaque année, de plus en plus nombreux à venir l'écouter. L'observation des cerfs, pendant cette période très particulière de leur cycle biologique nécessite quelques précautions élémentaires. Pour la tranquillité des animaux et votre propre sécurité, suivez ces conseils : Septembre-octobre est aussi une période où la chasse se pratique par chez nous. Veillez donc à vous assurer que le site sur lequel vous vous rendez ne fait pas l'objet d'une action de chasse, et notamment d'une battue.

- . Veillez à ne pas vous écarter des pistes et sentiers autorisés,
- . Restez visible pour les autres usagers de l'espace (chasseurs), mais faites le moins de mouvements possible (pour ne pas attirer l'attention des cerfs).
- . Munissez-vous de jumelles : en augmentant votre distance d'observation, vous respecterez la quiétude des animaux, assisterez à des scènes plus longues et plus intéressantes et garantirez votre sécurité.
- . Ne recherchez pas le contact avec les animaux : en cette période les cerfs peuvent se montrer agressifs.
- . N'emmenez pas de chiens, même tenus en laisse.
- . N'utilisez pas de sources lumineuses pour observer les animaux. Leur utilisation pour la recherche du gibier est interdite et constitue une infraction à la loi.

En un mot soyez discrets... vous êtes privilégiés en assistant à ce magnifique spectacle de la nature.

## LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Le Club du Temps libre ouvre ses portes à tous, tout les jeudis, à partir du 2 octobre de 14 h à 17 h. Vous trouverez des activités diverses ( cartes, jeux de société, revues, bibliothèque, pétanque etc... ) Un gouter gourmand est servi vers 16 h 30, ce qui nous permet de temps en temps d'apprécier les talents de nos joueurs pâtisseries, pâtisseries.

## A.I.S.



Pour remercier les bénévoles qui nous ont aidés dans nos diverses manifestations, une sortie avec pique-nique a été organisée par A.I.S. le 6 septembre sur le terrain aménagé de Causse et Rivières près de SAVIGNAC les EGLISES. Parties vers 9 h 30 du bourg, en autocar avec plusieurs voitures qui suivaient, c'est un total de 56 personnes qui se sont retrouvées dans ce magnifique parc où tous ont pu passer une journée très agréable avec un superbe pique-nique. Le matin une course d'orientation a été organisée, et dans l'après midi une initiation de tir à l'arc a eu un grand succès.

## A.V.C.R.

L'AVCR, l'Association villages de Causse et Rivières a comme chaque année programmé la clôture de la saison estivale par une journée « nature et quiz » au bord des Etangs des Forges. Le 27 septembre, une trentaine de personnes se sont donc retrouvées pour une ballade ludique et instructive autour des étangs. Après l'apéritif offert par l'A.V.C.R., tous ont participé au pique-nique pris en commun au bord de l'eau.



## LES MANIFESTATIONS A VENIR



- Le 25 octobre à partir de 20h Le groupe Hollandais, reçu par Mr Guerit Wolhuis de VEAUPEYTOURIE, qui s'est déjà produit sur notre commune il y a 2 ans donnera, un dîner concert divisé en 3 ou 4 actes qui permettront aux musiciens et au public de se restaurer sous les deux chapiteaux où les tables de 6 personnes seront disposées. Participation aux frais 10 €.
- Le 11 novembre cérémonie avec remise de la Légion d'Honneur au Capitaine Jean Claude BOURGUIN notre ancien Saint-Cyrien légionnaire, parachutiste, restaurateur éleveur de chevaux à la Ferme des Ages.
- Le 19 décembre : Fête des Enfants avec concert de Noël animé par l'Ensemble Vocal « Chœur de l'Isle » avec remise des cadeaux de Noël aux enfants, offert par AIS
- Le 20 décembre à 20 h messe célébré par le père Antoine ALTIERI
- 10 janvier à cause des travaux de rénovation dans le Cantou, la Fête des Aînés se déroulera au restaurant de CLAIRVIVRE. Le repas sera gratuit pour les habitants de Saint-Mesmin âgés de 65 ans et plus.

# LA PAGE DE NOS LECTEURS

## QUESTIONS REPONSES

*Les questions ont été posées par certains habitants de la commune. Les réponses sont fournies par le Maire ou ses adjoints.*

### Question :

Un cheval a été trouvé, abattu par balle à Vaupeytourie. Que s'est il passé ?

### Réponse :

Oui, c'est vrai , c'est une jument qui m'appartenait .Elle a été tuée par deux braconniers qui ont été aperçus à bord d'un 4X4 de couleur sombre le mercredi 4 septembre vers 21h00 et qui sont revenus le samedi 6 septembre vers 22h15. Ils ont tiré 3 coups de carabine de chasse gros calibre ( probablement sur un chevreuil ou un mouflon ) dans un pré contigu à celui où se trouvait la jument et celle-ci a été mortellement touchée à l'épaule. Le vétérinaire est venu, la Gendarmerie a été prévenue, la balle a été extraite, j'ai consulté les services du Procureur mais j'ai décidé de ne pas porter plainte car celle-ci aurait entraîné un préjudice pour tous nos chasseurs qui auraient été probablement privés de l'ouverture le dimanche suivant.

Je poursuis l'enquête malgré tout et je ne désespère pas de les identifier formellement car cela pourrait permettre un dédommagement (au moins en partie) pour le préjudice moral et financier que j'ai subi. Ces deux braconniers ont profité du fait que l'ACCA autorise la chasse à l'approche du mouflon dans ce secteur qui était autrefois en réserve.

## *Un petit mot du chauffeur du bus scolaire qui transporte vos enfants chaque matin*

*L'été s'achève, quoique a-t'il commencé ? Et du coup, l'école va reprendre, mais deux miss m'ont lâché, alors je leur ai préparé un petit article*

Les demoiselles de Saint-Mesmin, Féline, Marie-Amélie.

Brillamment reçues au brevet des collèges avec la mention TB pour Marie-Amélie et AB pour Féline, elles méritent d'être félicitées.

Cet examen en poche leur ouvre la porte du lycée et des études supérieures. De nouveaux horizons s'annoncent pour ces deux ravissantes jeunes filles que j'ai eu plaisir à côtoyer chaque jour.

A vous deux, je souhaite une grande réussite pour la scolarité à venir ainsi que dans votre vie future.

Continuez à communiquer votre joie et votre enthousiasme autour de vous et de votre famille.

Amicalement, je vous embrasse mesdemoiselles.

Jean-Louis

Collège de Lanouaille, classe de 3<sup>ème</sup> année 2013-2014 ( Photo J.L.Célérier)



## HISTOIRE DU PETIT LUTIN

*Un vrai village, un hameau en fête*

*Samedi six septembre de l'an deux mille quatorze il règne un calme anormal dans le hameau de la Quintinie. Que mijotent les habitants ?*

*En observant de plus près, je vois les maisons désertes. Eurêka ! Les habitants sont réunis autour d'une table plantureuse. A la Quintinie c'est ainsi les habitants se rencontrent depuis plusieurs années une fois chez l'un, une fois chez l'autre. Cette année c'était à monsieur et madame Mery de recevoir. Les voisins ont répondu présent à leur invitation. L'abondance des mets, les discussions animées donnent à cette journée le prix de l'excellence. J'ai retenu les débats enflammés de fin de soirée où la personnalité de chacun a pu s'exprimer. A nous tous, nous avons tissé la toile où nous imprimons la marque de nos pensées. Tard dans la nuit, nous avons regagné nos logis en pensant qu'à la Quintinie, dans le ravissant village de Saint-Mesmin le ciel était sans nuages, le soleil plus chaud que le sud. C'est un hommage mérité que je vous rends en sachant combien le geste d'offrir ce repas est admirable.*

*Un Lutin admiratif*



### La téléassistance vous permet de vivre à votre domicile en toute sérénité

De votre domicile, par simple pression sur votre médaillon, vous êtes en relation immédiate avec la centrale d'appels. L'opérateur de téléassistance évalue votre situation et vos besoins puis vous apporte la réponse adaptée :

**Apaiser** une situation d'angoisse, **Prévenir** vos proches, **Faire intervenir** les secours d'urgence

Les services : **La proximité, l'écoute, la prévention**

**La proximité** : 1/ une centrale d'appels localisée en Dordogne, des permanences et points information Téléassistance sur tout le département. 2/ Des conseillers en téléassistance se déplaçant à domicile pour les démarches administratives, l'installation, la maintenance du matériel et les visites de convivialité. 3/ Des relations étroites avec les services d'aide et de soutien à domicile du département.

**L'écoute** : 1/ Une équipe de professionnels attentifs et qualifiés. 2/ Des opérateurs en téléassistance réactifs et bienveillants, 24h 24 et 7j/7. 3/ Des auxiliaires de téléassistance pour un accompagnement personnalisé.

**La prévention** : 1/ des conseils personnalisés pour profiter de votre domicile en toute sécurité. 2/ Des invitations à des réunions d'information et à des animations. 3/ Une orientation vers les professionnels compétents selon vos besoins. 4/ La cellule prévention des risques, spécialement conçue pour vous conseiller en cas d'événement climatique ou sanitaire

**Combien cela vous coûtera ? Ni droits d'entrée, ni frais d'installation.**

L'abonnement mensuel peut être intégré dans votre plan d'aide de l'APA ou de la PCH dans la limite d'un plafond départemental. Vous paierez alors une mensualité à l'association CASSIOPEA.

Selon votre ticket modérateur, vous percevrez une aide du Conseil Général de la Dordogne

**La téléassistance de la Dordogne a été confiée à l'association CASSIOPEA tel : 05 53 53 54 54**

Point information à Périgueux 29 rue de Metz ouvert de 8h15-12h et de 13h30 -17h30 du lundi au vendredi



### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOUT 2014

**PRESENTS** : Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Nathalie VESLARD, Annick JACQUET, MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, M. Jean Pierre DURAND, Bernard LABORIE.

**Absent** : Frédéric LEYMARIE excusé a donné son pouvoir à Sandra COMBY **SECRETARE** : Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et les remercie pour leur présence, il excuse l'absence de Fred LEYMARIE qui a donné son pouvoir à Sandra COMBY. Il demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération sur la l'approbation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau , une autre sur le plan de financement des travaux du Cantou, et deux autres sur l'autorisation de demander des subventions supplémentaires au Conseil Général et à l'Union Européenne. Cette demande est acceptée à l'unanimité

#### 1/ Délibération sur le rapport de la qualité et du prix de l'eau.

Le Maire présente ce rapport et le communique aux élus qui en prennent connaissance. Le conseil l'accepte à l'unanimité.

#### 2/Délibération sur le choix des entreprises retenues pour la réfection du Cantou.

Le Maire présente les résultats de la commission communale d'ouverture des plis puis les rapports de l'architecte, et des bureaux d'études SOCOTEC et ODETEC. Il fait remarquer que le choix des entreprises sélectionnées par la commission et les autres intervenants est pratiquement le même et que par conséquent le Conseil peut s'en remettre à la sélection proposée par les professionnels.

Après un court débat le Conseil accepte à l'unanimité le choix proposé par l'Architecte.

#### 3/Approbation du plan de financement :

Le Maire explique que suite au nouveau coût total du projet ( 404 325 € HT au lieu de 332 539 €) il conviendrait de lancer un emprunt de 180 000 € sur 15 ans qui pourrait être entièrement financé par les recettes espérées en matière de location. Il précise que l'argent économisé ces deux dernières années sur la section investissement au profit de la rénovation du Cantou permettra de faire les avances nécessaires de TVA pour les travaux qui devraient débuter en septembre 2014. Ce plan de financement est accepté à l'unanimité.

#### 4 /Demande de subventions.

Le Maire annonce que pour financer ce surcoût il a recherché de nouvelles aides possibles et que le Conseil Général pourrait accorder environ 30 000 € supplémentaires et que l'Union Européenne pourrait accorder 22 500 € dans le cadre d'un nouveau programme 2014-2020. Il demande donc l'autorisation de présenter deux dossiers de demandes de subventions à ces deux organismes. Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à solliciter ces subventions.

### **5/Départ en retraite de JP VOGEL.**

Le Maire annonce que JP VOGEL a acquis ses droits à la retraite et qu'il est en retraite depuis le 1<sup>er</sup> août. Il souligne la qualité des services rendus par cet employé et demande à ce qu'une petite cérémonie d'au-revoir soit organisée à cette occasion. Le Conseil accepte à l'unanimité le principe de l'organisation d'un pot de l'amitié à une date qui reste à déterminer.

### **6/Journée détente du 6 septembre.**

Comme chaque année le Conseil souhaite organiser une journée détente au profit de tous ceux qui ont participé à l'organisation des marchés de nuit. Le Maire propose de se retrouver le samedi 6 septembre à ROUFFIAC, CHERVEIX-CUBAS ou sur l'ancien terrain militaire où des activités sportives et ludiques seraient proposées autour d'un pique-nique offert par AIS à tous les participants petits et grands. Après un court débat, le choix s'est porté sur l'ancien terrain militaire de la Communauté de Communes. Le transport s'effectuera gratuitement par le bus du syndicat de transports scolaires.

### **7/Organisation d'un concert le 25 octobre 2014.**

Le Maire rappelle qu'en 2012 une troupe hollandaise de musiciens avait donné un concert très apprécié dans l'église. Il ajoute que ce groupe sera à nouveau présent dans la région fin octobre et qu'il souhaite à nouveau se produire à SAINT-MESMIN. Il propose donc d'organiser un dîner concert sous les chapiteaux le samedi 25 octobre 2014 à partir de 20h00. Le prix de l'entrée serait fixé à 10 €, un traiteur proposerait le repas et AIS mettrait en place une buvette. Après un court débat le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition, le concert sera divisé en 3 ou 4 actes qui permettront aux musiciens et au public de se restaurer autour du buffet et sous les deux chapiteaux où les tables de 6 personnes seraient disposés.

### **8/Organisation de la cérémonie du 11 novembre..**

Le Maire annonce que cette année lors de cette cérémonie il remettra la Légion d'Honneur au Capitaine Honoraire Jean Claude BOURGUIN, notre restaurateur éleveur de chevaux à la Ferme des Ages.

De nombreuses délégations militaires seront présentes et les honneurs seront rendus par un clairon professionnel. Les enfants et le public seront invités à chanter la Marseillaise à capella.

### **9/ Présentation d'un projet d'exposition sur l'Histoire de l'Homme à SAINT-MESMIN.**

Le Maire explique qu'il détient un certain nombre d'archives et de documents qui relatent l'histoire de SAINT-MESMIN depuis le néolithique jusqu'à nos jours et qu'il souhaiterait que ces connaissances soient transmises aux jeunes générations. Il propose donc d'organiser courant décembre 2014 une exposition sur ce thème dans l'Eglise. Nathalie LEGAY pense que l'idée est bonne mais que l'Eglise ne se prête pas à cette exposition. Après un court débat, le Conseil décide à l'unanimité d'organiser cette exposition dans le Cantou à l'occasion de son inauguration et d'installer une crèche dans l'Eglise courant décembre. Nathalie est chargée de la mise en place de cette crèche et de la décoration de l'église en sachant que le 20 décembre une messe sera célébrée à SAINT-MESMIN.

### **10/Noël des enfants.**

Le Cantou étant en travaux le Maire propose que la remise traditionnelle de cadeaux aux enfants de SAINT-MESMIN se fasse le vendredi 19 décembre à l'issue d'un concert dans l'Eglise. Annick JACQUET est chargée d'organiser le concert auquel devront participer les enfants.

Sandra COMBY et Yvette DEVAUD achèteront les cadeaux qui seront financés par AIS.

### **11/Repas des AÎNES.**

Le Maire annonce que conformément aux directives du conseil il a réservé le restaurant de CLAIRVIVRE pour le samedi 10 janvier à partir de 12h00 afin d'y organiser le traditionnel repas de fin d'année. Il rappelle que cette année seuls les habitants de SAINT-MESMIN âgés de 65 ans et plus bénéficieront de la gratuité du repas. Il présente deux menus proposés par le restaurant, l'un à 20 € et l'autre à 24 €. Le Conseil choisit à l'unanimité celui à 24 € en précisant que tous les membres du Conseil à l'exception de celui qui a plus de 65 ans paieront leur repas. Les vins, Champagne compris, seront offerts par AIS.

### **Divers**

Un point rapide sur les marchés de nuit est présenté par le Maire et devant le succès toujours incontesté de ces manifestations le Conseil décide à l'unanimité d'améliorer les prestations musicales pour l'année prochaine. Nathalie LEGAY est chargée de trouver et de présenter les musiciens ad hoc sans dépasser un budget de 300 € par soirée. Le Maire annonce que la porte de l'Eglise est fragile, que les gonds doivent être changés et que le mur support doit être repris. Il pense que dans le contexte économique actuel la collectivité ne peut pas inscrire cette dépense en priorité et propose donc que le coût de ces travaux soit pris en charge par AIS. Le Conseil accepte à l'unanimité. L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22H45.

Le Maire

**PRESENTS** : Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Nathalie VESLARD, Annick JACQUET, BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier. M. Jean Pierre DURAND, M. Bernard LABORIE, M. Frédéric LEYMARIE. **SECRETARE** : Sandra COMBY.

le Maire prononce les mots de bienvenue et sollicite l'autorisation d'ajouter une délibération sur l'actualisation du choix des entreprises pour le Cantou et une sur l'indemnité annuelle versée au receveur des impôts. Le Conseil accepte à l'unanimité l'ajout de ces points à l'ordre du jour. Les points suivants sont abordés :

**1/ Bilan de la saison touristique jusqu'à ce jour.**

Le Maire rappelle que les réservations pour le Cantou ont été suspendues à compter du 1<sup>er</sup> août et que pour cette raison le résultat financier n'est pas aussi bon que l'an passé avec 6433 € de recettes. Pour le petit gîte la recette à ce jour s'élève à 2048€. Il fait le bilan des marchés de nuit qui ont atteint des résultats supérieurs à ceux de l'an passé malgré le fait qu'il n'y a eu que 3 marchés au lieu de 4. Il remercie les membres du conseil, les bénévoles et la population qui ont participé à ces manifestations. Robert GAUTIER le commissaire aux comptes de AIS a présenté le bilan financier qui fait apparaître un solde positif de 8335 €. Robert BOSSELUT l'autre commissaire aux comptes s'était excusé. Le Conseil autorise à l'unanimité la participation financière de AIS à l'achat des cadeaux de fin d'année pour les Enfants de SAINT-MESMIN jusqu'à 12 ans et pour les Aînés qui, pour raison de santé, ne pourront pas assister au repas du 10 janvier à CLAIRVIVRE. Le Conseil autorise aussi la participation financière de AIS pour offrir les vins lors de ce repas et pour acheter des cadeaux promotionnels qui seront offerts à chaque famille lors de la distribution du bulletin de janvier 2015. Le Conseil décide également à l'unanimité de faire réaliser un court métrage sur SAINT-MESMIN (des origines à nos jours) qui sera projeté en avant-première lors de l'inauguration du Cantou en juin 2015. Le Conseil accepte enfin la participation financière de AIS pour les frais de consolidation des portes de l'Eglise.

**2/Manifestations à venir : Dîner concert du 25 octobre.**

Le Maire demande à ce que le nombre de places soit limité à 200, que des invitations soient envoyées en priorité aux bénévoles et aux habitants qui ont participé à la réussite des marchés ainsi qu'aux élus des communes voisines. Des affiches seront également mises en place. Le Conseil accepte à l'unanimité et décide de demander à chaque invité une participation aux frais de 10 €. Les musiciens et leurs accompagnateurs seront gracieusement invités.

**Cérémonie du 11 novembre**

Elle est fixée le 11 novembre à 11h00 sur la Place Charles SARLANDIE.

Le Maire remettra à cette occasion les insignes du grade de Chevalier de la Légion d'Honneur au Capitaine Honoraire Jean Claude BOURGUIN. Un clairon sera là pour rendre les Honneurs Militaires, les Enfants de SAINT-MESMIN déposeront une fleur chacun au Monument aux Morts, la Marseillaise sera chantée à capella par l'ensemble des participants et un pot de l'Amitié offert par la municipalité clôturera cette cérémonie

**Fête des enfants du 19 décembre.**

Elle aura lieu à partir de 20h30 dans l'Eglise. L'ensemble « les Chœurs de l'Isle » est invité pour la circonstance, l'entrée est libre et gratuite (des programmes seront proposés à l'entrée et chacun pourra donner ce qu'il souhaite), les Enfants de SAINT-MESMIN chanteront 3 chansons avec cette chorale et ils recevront des mains du Père Noël leurs cadeaux devant la crèche. A l'issue du vin et du chocolat chauds, des viennoiseries seront offerts à tous les participants. Une répétition des enfants est prévue pour le dimanche 14 décembre à partir de 11h00.

**Fête des Aînés le 10 janvier à CLAIRVIVRE**

Le repas sera offert par la municipalité à tous les Aînés de 65 ans et plus, le prix sera de 24 € pour tous les autres participants y compris les membres du Conseil. Les vins de BERGERAC et de CHAMPAGNE seront offerts par AIS.

**3/Délibération sur l'actualisation du choix des entreprises pour le Cantou.**

Le Maire présente l'analyse, faite par le cabinet d'Architecture, de la liste des entreprises retenues par la commission d'ouverture des plis. Il soumet au Conseil cette analyse des offres jugées les plus économiquement avantageuses et propose de retenir celles-ci. Il demande pouvoir pour la signature de tous les documents relatifs à cette affaire. Le Conseil remarque que la majorité des entreprises retenues sont locales et bien connues et il accepte à l'unanimité ce choix.

**4/ Délibération sur le montant annuel de l'indemnité versée au receveur municipal.**

Le Maire explique que le receveur des Impôts d'EXCIDEUIL a un rôle de conseiller et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable auprès de la Mairie et qu'à ce titre la loi l'autorise à percevoir une indemnité annuelle dont le pourcentage est déterminé par le Conseil municipal. Celle-ci était de 275 € en 2013, le Maire demande à ce qu'elle soit maintenue pour 2014. Le Conseil accepte à l'unanimité.

**5/Délibération sur la demande de subvention complémentaire pour le Cantou.**

Le Maire rappelle qu'il a rencontré le Président du Conseil Général pour étudier la possibilité d'une subvention complémentaire pour le financement du montant des travaux du Cantou et que celui-ci a émis un avis favorable pour la confection du dossier. Il demande au Conseil de l'autoriser à présenter ce dossier, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

## **6/Délibération sur les emprunts pour le Cantou.**

Le Maire présente le plan de financement actualisé pour le Cantou.

Il explique qu'un emprunt de 180 000 € sur 15 ans permettra de financer la totalité du projet Hors Taxes sans grever le budget communal. Il ajoute que pour éviter de puiser dans les réserves financières de la commune il serait souhaitable de prévoir un emprunt relais de 2 ans pour financer le montant de la TVA qui s'élève à 89 000 €. Il souligne en effet que cette TVA ne sera totalement remboursée par l'Etat que dans 2 ans.

Le Maire présente ensuite les propositions de financement qu'il a fait réaliser par la Banque Postale, le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et la Caisse des Dépôts. Il ressort que le Crédit Agricole propose la meilleure offre pour les deux types d'emprunt. Le Conseil accepte à l'unanimité le choix du Crédit Agricole.

## **7/Point de situation sur les actions menées au niveau de la Communauté de Communes.**

Le Maire remercie l'ensemble des conseillers pour leur participation assidue à toutes les réunions organisées au niveau de la COMCOM et autres

### **Enfance et petite enfance.**

Sandra COMBY fait le point de la situation sur les centres aérés et précise que le centre de CLAIRVIVRE est maintenant opérationnel et ouvert aux enfants de SAINT-MESMIN. Elle souligne qu'une information concernant le coût pour les familles sera prochainement envoyée par le Directeur de ce centre. Elle ajoute qu'elle a assisté à l'entretien qu'a eu le maire avec ce directeur et qu'il a fait une très bonne impression de compétence, dynamisme et ouverture. Le maire confirme et demande aux conseillers de bien vouloir informer les familles de cette nouvelle possibilité et des conditions.

### **Personnes âgées et maison de santé.**

Annick JACQUET demande à faire partie de toutes les commissions concernant ce sujet. Elle précise qu'elle a pris des contacts avec la COMCOM, le SIAS, les assistantes sociales de façon à être mieux en mesure de proposer notre aide à nos compatriotes. Elle fait le compte rendu de ses rencontres avec des personnes de la commune.

Le maire annonce qu'il participe à la mise en forme d'un projet d'ouverture d'une maison de santé dans l'ancien hôpital d'EXCIDEUIL, que les professionnels de santé semblent adhérer à ce projet qui pourrait voir le jour en 2016.

### **Tourisme.**

Le Maire explique que développer le tourisme est devenu une priorité nationale, régionale et départementale et qu'à ce titre il semble judicieux d'adhérer à ce projet pour rechercher toutes les subventions possibles susceptibles de valoriser nos Gorges de l'Auvézère. Il annonce qu'il a rencontré plusieurs responsables départementaux, que certains sont venus sur place et que l'idée de faire de SAINT-MESMIN une « station nature » avance.

### **Economie.**

Olivier ROCHE fait le point de la dernière réunion à laquelle il a assisté avec le maire.

Il constate que sur notre territoire le développement économique n'est pas chose facile et n'entraîne pas l'enthousiasme de certains élus et même d'une majorité de commerçants. Le maire partage cette idée mais dit que son rôle est d'être persévérant et qu'il faut faire des exemples de réussite avec certains entrepreneurs volontaires. Il ajoute que le bourg d'EXCIDEUIL ayant été choisi parmi les 300 bourgs de France pour bénéficier d'une subvention nationale pour la revitalisation des centres bourgs, il a été très impliqué en juillet et en août pour présenter début septembre le dossier de candidature d'EXCIDEUIL. Il explique que si ce dossier est retenu par les instances nationales les retombées économiques et financières auront un effet sur tout le territoire de notre communauté de communes.

### **Divers :**

Point des travaux à réaliser

Le Maire explique que le mur de séparation entre chez M. WRIGHT et le Cantou doit être consolidé. Jean Pierre DURAND pense qu'il n'y a pas urgence et que les travaux pourraient être réalisés par l'entreprise de maçonnerie qui a remporté le marché du Cantou. Le Maire a répondu qu'il allait solliciter l'entreprise dans ce sens.

Le Maire pense que les volets de la cantine doivent être repeints. Frédéric LEYMARIE pense que les employés municipaux sont en mesure de le faire. Le Maire a pris acte et leur fixera cet objectif dès que possible.

Yvette DEVAUD rappelle que le panneau Montcocu a été dérobé. Le Maire rappelle que c'est la troisième fois et qu'à chaque fois le coût de remplacement est de 177 € et qu'il conviendrait de trouver une autre solution. Finalement tout le monde tombe d'accord pour remettre en place ce panneau en le soudant sur son poteau. Bernard LABORIE ajoute qu'un panneau de signalisation a été dérobé à La ROUYE. Sandra COMBY annonce que les travaux d'aménagement de la bordure de la départementale au Poteau de BRUSSY sont réalisés. Elle souligne et Pascal GERAUD aussi, la dangerosité du carrefour où beaucoup d'automobilistes ne respectent pas la signalisation. Le Maire répond qu'il a déjà alerté les services de la DDE sur ce problème et qu'il allait les relancer. Guy HAYE présente le projet de bulletin. Celui-ci sera envoyé par internet aux conseillers le 27 septembre, ils devront faire part de leurs remarques pour le 29 septembre, il sera imprimé le 30 septembre et distribué à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

La réunion s'est terminée à 00h15.

Le Maire

# *Les événements du trimestre en photos*

